

Carcassonne, le 21/10/24.

## COMMUNIQUÉ DE SOUTIEN À HANS ET SON AMI M.

Hans et M., deux jeunes hommes noirs, avaient été victimes d'un lynchage - par une quinzaine d'hommes - lors de la fête du village, à Verzeille, fin juillet 2022. Hans avait reçu une vingtaine de coups portés notamment à la tête, après qu'il ait été aspergé de gaz lacrymogène puis mené à terre, dans un ravin. L'Union Syndicale Solidaires 11 dénonce le rejet du caractère raciste de cette agression par la Procureure de la République, lors de l'audience du 4 septembre, au tribunal de Carcassonne.

La propagation d'une rumeur d'attaques à la seringue contre des participant.e.s à la fête (aucune seringue ni trace de piqûres n'ont été trouvées) s'est retournée contre Hans, M. et leurs amis lorsqu'ils sont arrivés en fin de soirée : on leur a fait vider leurs poches et montrer le contenu de leurs sacs, tous à l'exception de la seule personne blanche de ce groupe d'amis arrivés ensemble, qui n'a jamais été inquiétée. Le mot d'un des mis en cause commence à tourner : "C'est les Noirs qui piquent". S'ensuivra, lors d'un moment d'aparté, le passage à tabac de Hans et M.. Comme le précise Mediapart\*, un agresseur se serait satisfait d'avoir "mis un Penalty dans la tête d'un Noir", et un villageois rapporte que sur une boucle Whatsapp certains se seraient vantés d'avoir fait courir "des Noirs et des bougnoules". Hans et M. eux-mêmes attestent du caractère raciste de leur agression.

L'Union Syndicale Solidaires de l'Aude fait part de son indignation face à la clémence, voire la permissivité d'un Ministère Public qui ne se montre ni exemplaire ni à la hauteur de la situation en matière de justice sociale et qui ne reconnaît pas non plus ce qui est fondamental à la reconstruction de Hans. Car, oui, qu'on se le dise ; Hans a bel et bien été victime de violences physiques, orchestrées en réunion et à caractère raciste.

**L'Union Syndicale Solidaires 11 appelle à une mobilisation contre tous les racismes et toutes les discriminations, pour exprimer son soutien à Hans et se tenir à ses côtés, lors de la décision du jugement qui sera rendue le 13 Novembre 2024, à 09h00, au Tribunal Judiciaire de Carcassonne (28 boulevard Jean-Jaurès).**

\* <https://www.mediapart.fr/journal/france/050924/lynchage-de-verzeille-la-procureure-ne-voit-toujours-pas-le-racisme>